

Historique des capitelles de Garrigues

Le 7 avril 1458 après maintes procédures, le seigneur de Garrigues Pierre Darant transigea avec les manants du village qui obtinrent l'autorisation de défricher « les hermes », c'est-à-dire les terres en friche, mais seulement dans le quartier que l'on appelle aujourd'hui « le bos » et qui est situé au dessus de l'actuelle route de Collorgues à Aubussargues. Cette autorisation devait s'accompagner d'un droit d'entrée (une poule) et d'un loyer annuel appelé « mitadéne » : composé pour moitié de seigle et de blé ou « mitadine » : composé pour moitié de froment et de seigle. C'est à partir de cette date que se fit la distribution des lopins de bois à chaque famille.

On pouvait voir, les journées dominicales après la messe obligatoire, les « manants » devenus propriétaires retrouver avec fierté leurs lopins de terre.

La première rencontre entre les travailleurs et la terre fût rude, il fallut dans un premier temps abattre les arbres, arracher les souches afin de mettre le sol à nu car ces bois étaient jusqu'alors réservés à l'activité pastorale pour le bétail du seigneur.

Le choc fut d'autant plus imprévu que devant ces sols pierreux, les pelles et pioches traditionnellement utilisées s'avérèrent inefficaces et qu'il fallut inventer des outils adaptés pour dégager une modeste couche de terre arable.

Bien que les travailleurs réalisèrent que l'élan de générosité du seigneur ne relevait pas de l'altruisme ils défrichèrent avec acharnement.

Les pierres extraites du sol à cause de leur faible teneur en chaux ne pouvaient être utilisées pour la fabrication de la chaux de construction et posèrent problème : il fallut les empiler le long des parcelles.

Dans un premier temps, les riverains firent une muraille double puis compte tenu de l'abondance de la matière première, considérant l'éloignement du lieu de travail et les allées et venues de populations très jeunes et vieillissantes l'idée d'un habitat à vocation agraire où l'on pourrait s'abriter et remiser des outils se fit jour et ainsi naquirent les capitelles.

Cet habitat sans toit ni charpente, sans porte ni fenêtre, était un très rustique abri de pauvre mais d'un pauvre propriétaire.



L'implantation de la capitelle se faisait de manière que l'ouverture qui donnait sur l'intérieur de la parcelle soit le plus souvent possible au sud pour être protégée du vent du nord.

Toute la famille participait au déblaiement de la pierraille, les hommes transportaient les pièces les plus lourdes pour les poser et les ajuster solidement en façade alors que les femmes, les enfants et les vieillards achevaient le travail d'épierrement pour remplir et caler l'intérieur des murs.



Ces bâtisseurs étaient des précurseurs car en 1720 l'état d'Avignon fit construire un mur en pierres sèches d'une longueur de 27 km pour endiguer la progression de la peste.

L'implantation de la capitelle se faisait sans fondations compte tenu de la nature du sol car il suffisait de gratter quelques doigts de terre pour atteindre le rocher sur lequel s'asseyaient les pierres de base. Un mât bien droit, solidement planté, marquait le centre de la construction, une corde fine attachée à ce mât représentait le rayon et permettait de tracer la limite circulaire intérieure de la construction ; un curseur rallongeait le cordeau et représentait la limite extérieure.

Le mur s'élevait jusqu'à hauteur d'homme, la poursuite du travail nécessitait un échafaudage rustique fabriqué avec le bois sélectionné sur place.

Alors démarrait le rétrécissement de chaque rangée intérieure de pierres pour créer un encoorbellement interne et la création progressive d'une voûte ogivale.

La dernière pierre plate appelée « laouze » qui finalisait la voûte n'était pas enclavée, légèrement penchée elle assurait l'étanchéité et pouvait libérer un trou de cheminée.

L'aspect plutôt précaire de pierres empilées naïvement est tout à fait illusoire et il trompe le temps ; en témoignent certaines capitelles de Garrigues, qui portent allégrement leurs 650 ans bien que construites sans artifices, ni pierres taillées, ni arc de décharge.

La multiplication des capitelles et des lopins de terre défrichés modifia peu à peu le paysage ancestral, en offrant une image organisée des cultures ; elles participèrent à l'essor économique local et furent le marqueur de nombreux événements qui ont jalonné ces 650 années.

Elles ont accueilli tour à tour, les braconniers, les brigands de grand chemin ; des déserteurs de la guerre de cent ans, les camisards qui les transformaient en lieu de culte ou qui s'y réfugiaient pour fuir les dragonnades et plus près de nous elles servirent de caches et de points d'observation pour les maquisards pendant la deuxième guerre mondiale.

Nous ne pouvons conclure sans dire que de tous temps elles ont été le témoin muet de nombreux amours.

Le 7 avril 1458, l'homme de garrigues fit un grand pas vers la liberté.

Alain Congy